

BORALEX

Au-delà

DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



REVUE FINANCIÈRE

4^e trimestre 2025

HORIZON 2030

Accélérer la croissance et optimiser la performance

PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

27 février 2026



Avertissement

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans cette présentation, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, aux cibles de puissance installée, de croissance du nombre de megawatts, de la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, de BAIIA(A), des marges de BAIIA(A), de flux de trésorerie nets reliés aux activités d'exploitation par action et de flux de trésorerie discrétionnaires, aux cibles de taux de rendement interne (TRI), au plan stratégique, aux orientations, priorités et objectifs de la Société, aux perspectives d'affaires dans diverses régions, au modèle d'affaires et à la stratégie de croissance de la Société, à la croissance organique et à la croissance par fusions et acquisitions, aux cibles du taux de croissance annuel composé (TCAC), aux résultats d'exploitation, aux programmes de dépenses en immobilisations et investissements, au paiement du dividende trimestriel, aux objectifs financiers, aux dates de mise en service des projets, aux projets de production d'énergie renouvelable en portefeuille ou sur le Chemin de croissance de la Société, aux discussions en cours afin de conclure des contrats de vente d'électricité (CAÉ) corporatifs en France et au Royaume-Uni, et aux objectifs reliés à la stratégie de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières.

Les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses importantes, y compris les suivantes : les hypothèses posées quant au rendement que la Société tirera de ses projets, selon les estimations et les attentes de la direction en ce qui a trait aux facteurs liés aux vents et à d'autres facteurs, les opportunités qui pourraient être disponibles dans les divers secteurs visés pour la croissance ou la diversification, les hypothèses posées quant aux marges du BAIIA(A), les hypothèses posées quant à la situation dans le secteur et à la conjoncture économique en général, le coût du financement, la concurrence et la disponibilité du financement et de partenaires. De plus, l'information prospective figurant dans les cibles stratégiques 2030, incluant la puissance installée visée pour 2030, la durée moyenne résiduelle pondérée des contrats, les taux de rendement interne (TRI), le résultat d'exploitation et de BAIIA(A) et les flux de trésorerie par action en 2030 sont assujetties aux hypothèses clés et facteurs de risque particuliers énoncés sous *Hypothèse de l'information prospective* à la section III – *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025. Bien que la Société estime que ces facteurs et hypothèses sont raisonnables, selon les renseignements dont elle dispose actuellement, ceux-ci pourraient se révéler inexacts.

Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les informations financières prospectives ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, notamment, les risques de positionnement stratégique et de fusions et acquisitions, l'effet général des conditions économiques, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, le risque de non-renouvellement de CAÉ ou l'incapacité de signer de nouveaux CAÉ corporatifs, le risque de ne pas capturer le crédit d'impôt à l'investissement américain ou canadien, le risque de contreparties, les performances des centrales et des sites, le respect par les partenaires de Boralex de leurs engagements contractuels, les accidents du personnel et la santé et sécurité, le recrutement et la rétention du personnel, les catastrophes et les forces majeures, la réglementation en matière de responsabilité sociale d'entreprise et les amendements à celle-ci, la perte de réputation, les pandémies, la capacité de financement de la Société, les risques reliés à la cybersécurité, la concurrence, les changements dans les conditions générales du marché, la réglementation régissant son industrie et les amendements à celle-ci, notamment la législation, la réglementation et les mesures d'urgence pouvant être mises en place de temps à autre pour faire face aux prix élevés de l'énergie en Europe, les litiges et autres questions réglementaires liées aux projets en exploitation ou en développement, ainsi que certains autres facteurs abordés dans les rubriques traitant des facteurs de risque et des facteurs d'incertitude figurant dans le rapport de gestion de Boralex pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourrait avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières

Afin d'évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité, Boralex utilise des mesures de performance de ses actifs et de ses secteurs d'activité qui ne sont pas des mesures financières conformes aux IFRS. La direction est d'avis que ces mesures représentent des indicateurs financiers largement utilisés par les investisseurs pour évaluer la performance d'exploitation et la capacité d'une entreprise à générer des liquidités à même ses activités d'exploitation. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières permettent également aux investisseurs de mieux comprendre le fondement des prises de décisions de la Société, puisque celle-ci s'appuie sur ces mesures pour prendre des décisions financières, stratégiques et opérationnelles. Ces mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme des mesures remplaçant une mesure conforme aux IFRS.

Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières sont établies principalement à partir des états financiers consolidés audités, mais n'ont pas un sens normalisé prescrit par les IFRS ; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables aux résultats d'autres sociétés qui utilisent des mesures de performance portant des noms similaires. Les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas auditées. Elles comportent des limitations importantes à titre d'outils d'analyse, et les investisseurs ne doivent pas les examiner isolément ni se fier outre mesure aux ratios ou aux pourcentages calculés à l'aide de celles-ci.

La Société utilise les termes « BAIIA(A) », « combiné », « coefficient d'endettement net », « marge brute d'autofinancement », « flux de trésorerie discrétionnaires », « ratio de distribution », « liquidités disponibles et financements autorisés », « production anticipée », « flux de trésorerie discrétionnaires par action » et « taux de croissance annuel composé » pour évaluer la performance de ses actifs et de ses secteurs d'activités. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025 de Boralex.

Général

Les données exprimées en pourcentage sont calculées à partir de montants en milliers de dollars. Les chiffres entre parenthèses indiquent les résultats selon le Combiné, comparativement à ceux obtenus selon le Consolidé.



PATRICK DECOSTRE

Président et chef de la direction

Faits saillants



Production

En hausse de **18 % (17 % en Combiné ¹)** pour le T4-2025 sur le T4-2024.

En hausse de **8 % (8 %)** pour l'exercice 2025 sur 2024.

Résultat d'exploitation

En baisse de **10 M\$ (hausse de 32 M\$)** pour le T4-2025 sur le T4-2024.

En baisse de **60 M\$ (19 M\$)** pour l'exercice 2025 sur 2024.

BAIIA(A) ¹

En hausse de **9 M\$ (12 M\$)** pour le T4-2025 sur le T4-2024.

En baisse de **29 M\$ (15 M\$)** pour l'exercice 2025 sur 2024.



La hausse du BAIIA(A) du quatrième trimestre attribuable à des conditions météorologiques favorables et l'effet des mises en service n'a pas suffi pour compenser l'impact de la diminution des prix des CAÉ à court terme en France tout au long de l'exercice.



Puissance installée

3,8 GW
au 31 décembre 2025

Portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance

8,2 GW
au 31 décembre 2025

Annonce du **Plan stratégique** et ses objectifs financiers à l'horizon **2030**.

¹ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Le Combiné est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières du rapport annuel 2025.

Réalisations 2025 alignées avec notre Plan stratégique



Renforcement de la présence au Royaume-uni

- Mise en service Limekiln (106 MW) ;
- Obtention de l'approbation ministérielle pour le projet Extension Clashindarroch ¹ (189 MW) ;
- Obtention en février 2026 d'un CfD pour le parc éolien autorisé Sallachy (44 MW) dans le cadre de l'AR7.



Plan stratégique 2030



Consolidation du leadership en France

- Mise en service de deux parcs éoliens (29 MW) ;
- Lauréat du dernier appel d'offre avec 125 MW de projets éoliens retenus.



Diversification et symbole de renouveau au Canada

- Mise en service d'Apuiat ² (100 MW part Boralex), premier projet éolien d'envergure mis en service depuis 2018 au Québec ;
- Passage en phase de construction ou prêt à construire du projet Des Neiges Charlevoix (133 MW part Boralex) au Québec.



Avancées significatives aux États-Unis (New York)

- Passage en phase sécurisée de deux projets solaires (450 MWac) bénéficiant de contrats RECs avec NYSEERDA.

¹ La Société détient une participation de 50 % avec option d'achat de la participation résiduelle. La Société détient le contrôle. Le projet comprend le parc éolien Extension Clashindarroch (139 MW) et un système de stockage d'énergie par batterie (50 MW) adjacent totalisant 189 MW.

² La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 200 MW (100 MW part de Boralex) et elle ne détient pas le contrôle.

Réalisations 2025 (suite): Début de l'exploitation de deux systèmes de stockage d'énergie par batterie en Ontario



Système de stockage d'énergie par batterie Hagersville



- 300 MW / 1 200 MWh
- En exploitation au 31 décembre 2025
- Mise en service le 18 février 2026
- Contrat d'achat d'électricité de 21 ans IESO
- Récompensé par l'Association canadienne de l'énergie renouvelable comme **Projet canadien novateur d'énergie propre de l'année**



Système de stockage d'énergie par batterie Sanjgon (anciennement Tilbury)



- 80 MW / 320 MWh
- Mise en service le 23 décembre 2025
- Contrat d'achat d'électricité de 21 ans avec IESO

Environnement d'affaires

CANADA

Ottawa impose un tarif de **25 % sur certains produits d'acier** et dérivés.

HQ confirme un **appel d'offres éolien majeur** au printemps 2026 visant l'acquisition de 5 à 10 TWh sur trois cycles d'ici 2038.

Départ du premier ministre du Québec, François Legault et démission obligatoire des ministres candidats à la chefferie.

En Ontario, **l'IESO poursuit son appel d'offres à long terme** (3 TWh d'énergie et 600 MW de capacité) en favorisant le contenu canadien.

ÉTATS-UNIS

Clôture de l'appel d'offres 2025 de NYSERDA ; résultats attendus prochainement.

NYSERDA s'est vu accorder des **pouvoirs élargis** lui permettant d'acquérir jusqu'à **5,6 TWh/an d'ici 2029**.

La forte croissance de la demande énergétique au Texas accroît la pression sur le réseau et stimule les investissements.

MARCHÉS CLÉS

ROYAUME-UNI

REMA : rejet de la tarification zonale complète; Le gouvernement confirme la mise en œuvre d'un modèle national amélioré.

Appel d'offres **AR7 est complétée**, avec résultats obtenus en février 2026.

Publication de l' « **Onshore Wind Taskforce** » pour accélérer le développement de projets éoliens terrestres.

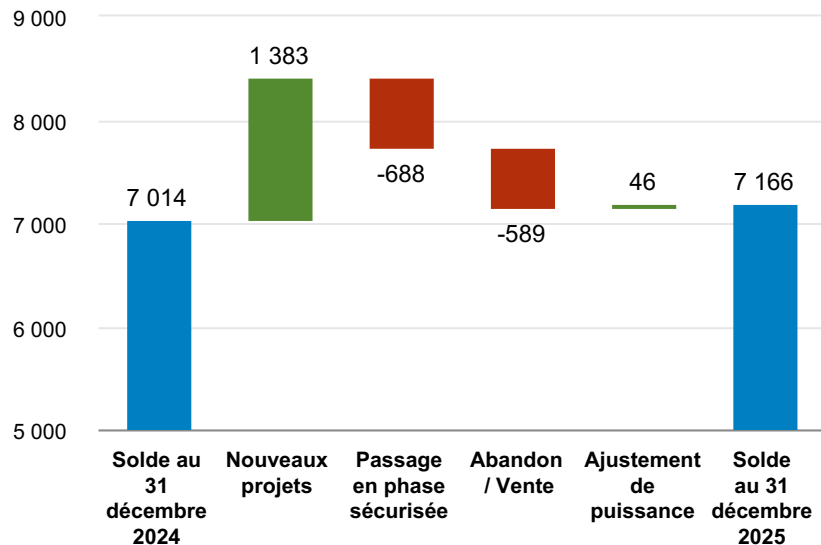
FRANCE

Loi de finances 2026 adoptée.

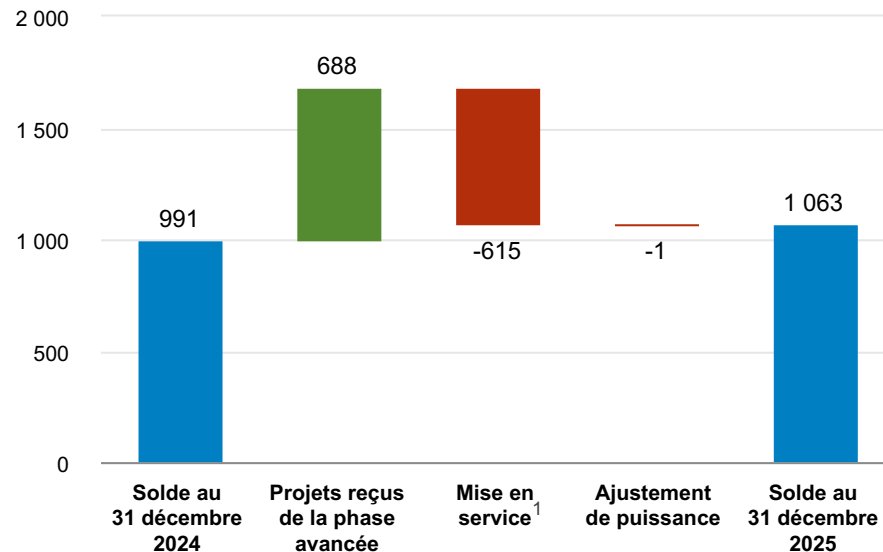
Publication de la PPE 3 fixant la trajectoire énergétique de la France pour la période 2026-2030 et **un cadre pour le développement des énergies renouvelables** dont la **relance des appels d'offres** dès 2026.

Changements dans le portefeuille de projets en développement et Chemin de croissance (en MW)

Portefeuille de projets en développement :
+ 152 MW

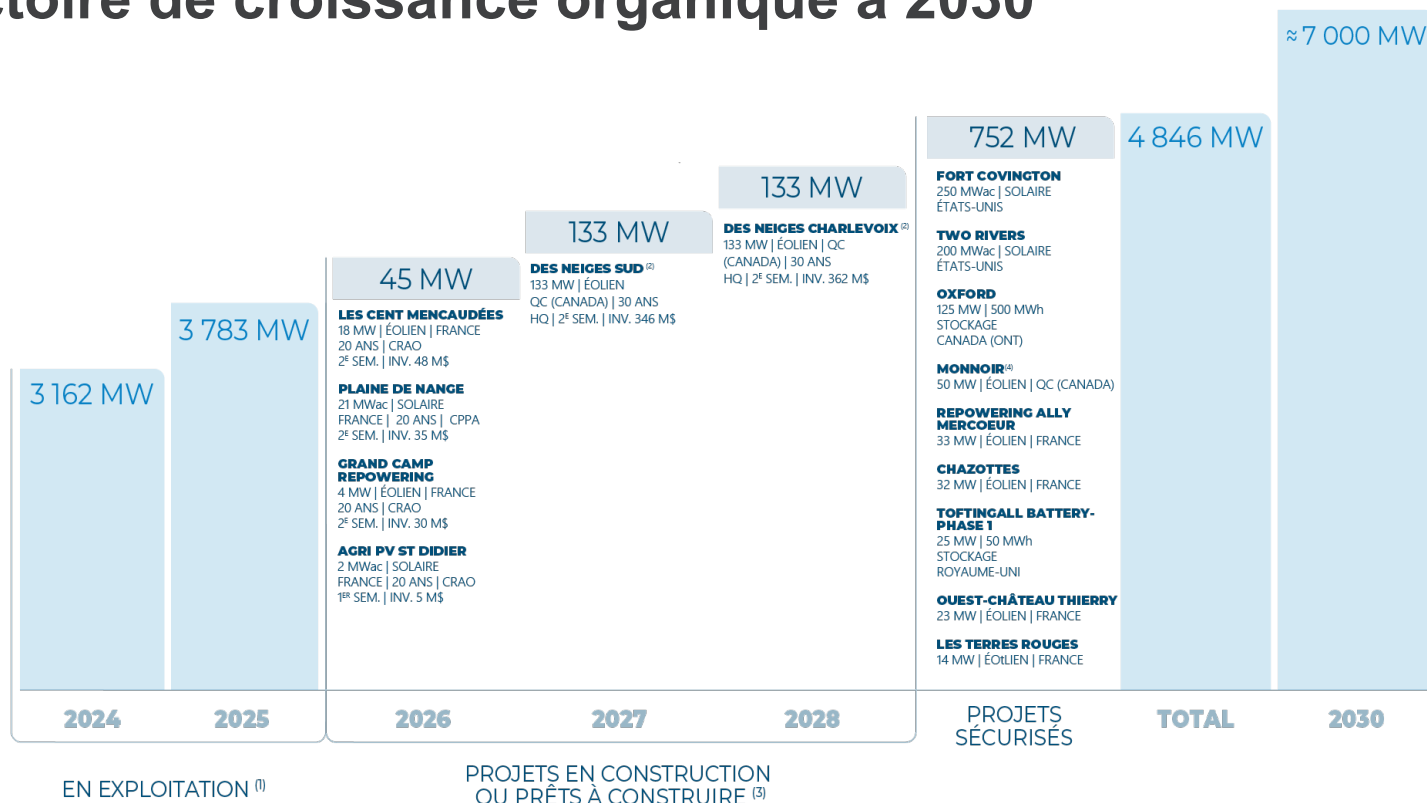


Chemin de croissance :
+ 72 MW



⁽¹⁾ Inclut le début de l'exploitation du système de stockage d'énergie par batterie Hagersville

Trajectoire de croissance organique à 2030



(1) Correspond à la puissance installée de production et inclut la puissance installée pour des projets de stockage d'énergie par batterie

(2) La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 400 MW et elle ne détient pas le contrôle. Un actionnaire minoritaire détient une participation dans la société de projet, portant l'intérêt économique net de la Société à 33 %.

(3) L'investissement total pour les projets situés en Europe a été converti en dollars canadiens au taux de clôture au 31 décembre 2025.

(4) La Société détient 50 % des actions de la coentreprise d'une puissance totale de 100 MW et elle ne détient pas le contrôle.



STÉPHANE MILOT

Premier vice-président et chef de la direction financière
(intérim)

Faits saillants financiers T4-2025

- Pour le T4-2025, production en hausse de 18 % (17 % en Combiné) par rapport au T4-2024 mais en baisse de 5 % (7 %) sur la production anticipée ¹.
- Résultat d'exploitation de 68 M\$ (85 M\$), en baisse de 10 M\$ (hausse de 32 M\$) ² par rapport au T4-2024.
- BAIIA(A) de 178 M\$ (203 M\$) au T4-2025, en hausse de 9 M\$ (12 M\$) sur le T4-2024.
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 46 M\$ au T4-2025 comparativement à 31 M\$ au T4-2024.
- Flux de trésorerie discrétionnaires ³ de 56 M\$ au T4-2025, en hausse de 9 M\$ par rapport au T4-2024.



Parc éolien Apuiat, Québec

¹ La production anticipée est une mesure financière supplémentaire. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

² Hausse du résultat d'exploitation en Combiné en raison d'une dépréciation de l'investissement dans une coentreprise comptabilisée en 2024.

³ Les flux de trésorerie discrétionnaires est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les normes IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

Production d'électricité⁽¹⁾ - Combiné | Trimestre (en GWh)

	T4 2025	Anticipé ⁽²⁾ ⁽³⁾	T4 2024	T4 2025 vs Anticipé ⁽²⁾ ⁽³⁾		T4 2025 vs T4 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	803	799	758	4	1	45	6
Éolien comparable - États-Unis	381	454	409	(73)	(16)	(28)	(7)
Éolien - Apuiat	93	100	—	(7)	(7)	93	—
Total Éolien ANO	1 277	1 353	1 167	(76)	(6)	110	9
Hydro comparable - Canada	59	90	81	(31)	(34)	(22)	(27)
Hydro comparable - États-Unis	54	91	65	(37)	(42)	(11)	(17)
Total Hydro ANO	113	181	146	(68)	(38)	(33)	(23)
Solaire comparable - États-Unis	71	75	78	(4)	(5)	(7)	(9)
Total Amérique du Nord	1 461	1 609	1 391	(148)	(9)	70	5
Europe							
Éolien comparable - France	849	873	687	(24)	(3)	162	24
Éolien mise en service - France	38	32	5	6	18	33	>100
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	90	109	—	(19)	(17)	90	—
Total Éolien Europe	977	1 014	692	(37)	(4)	285	41
Solaire comparable - France	16	17	16	(1)	(5)	—	4
Total Solaire France	16	17	16	(1)	(5)	—	4
Total Europe	993	1 031	708	(38)	(4)	285	40
Total	2 454	2 640	2 099	(186)	(7)	355	17

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *AVIS quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2025.

Production d'électricité⁽¹⁾ - Combiné | Cumul (en GWh)

	2025	Anticipé ^{(2) (3)}	2024	2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		2025 vs 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	2 833	2 728	2 556	105	4	277	11
Éolien comparable - États-Unis	1 549	1 766	1 527	(217)	(12)	22	1
Éolien - Apuiat	111	328	—	(217)	(66)	111	—
Total Éolien ANO	4 493	4 822	4 083	(329)	(7)	410	10
Hydro comparable - Canada	362	391	373	(29)	(8)	(11)	(3)
Hydro comparable - États-Unis	297	366	369	(69)	(19)	(72)	(20)
Total Hydro ANO	659	757	742	(98)	(13)	(83)	(11)
Solaire comparable - États-Unis	425	431	402	(6)	(1)	23	6
Total Amérique du Nord	5 577	6 010	5 227	(433)	(7)	350	7
Europe							
Éolien comparable - France	2 431	2 769	2 476	(338)	(12)	(45)	(2)
Éolien mise en service - France	181	185	58	(4)	(2)	123	>100
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	212	341	—	(129)	(38)	212	—
Total Éolien Europe	2 824	3 295	2 534	(471)	(14)	290	11
Solaire comparable - France	81	85	76	(4)	(5)	5	7
Solaire mise en service - France	20	26	8	(6)	(23)	12	>100
Total Solaire France	101	111	84	(10)	(9)	17	20
Total Europe	2 925	3 406	2 618	(481)	(14)	307	12
Total	8 502	9 416	7 845	(914)	(10)	657	8

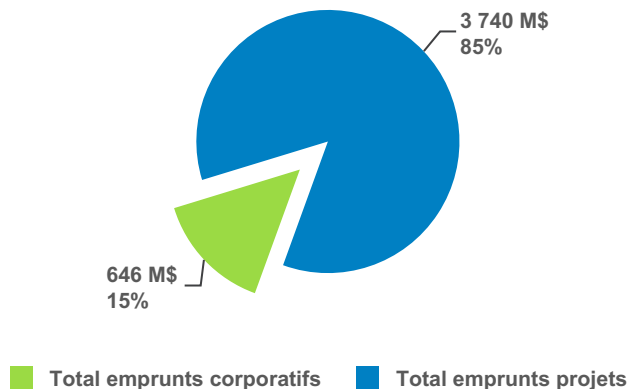
⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2025.

Maintien d'un bilan solide

Répartition des emprunts - solde du capital - 4,4 G\$ Au 31 décembre 2025



- Le solde de Trésorerie et équivalents de trésorerie correspond à 292 M\$.
- Les liquidités disponibles et financements autorisés ¹ totalisent 681 M\$ au T4-2025, soit 158 M\$ de plus qu'au 31 décembre 2024.
- Clôture de plus de 1 G\$ de financement de projets en 2025 ².
- Financement corporatif additionnel de 250 M\$ avec La Caisse et Fondation.

¹ Les liquidités disponibles et financements autorisés est une mesure financière non conforme aux PCGR et n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, cette mesure peut ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

² Inclut le financement conclu pour une coentreprise.

Nos engagements RSE



Canadian Renewable
Energy Association
WIND. SOLAR. STORAGE.

Association canadienne
de l'énergie renouvelable
ÉOLIEN. SOLAIRE. STOCKAGE.



BORALEX

Beyond renewable energy



Sécuritaire

1. Assurer la santé et la sécurité au travail.
2. Favoriser le bien-être et la santé mentale.



Inclusive

3. Promouvoir l'inclusion et des pratiques d'employabilité responsable.
4. Être engagé et impliqué avec les communautés locales et les communautés autochtones.



Responsable

5. Prioriser une gouvernance d'entreprise responsable et éthique.
6. Promouvoir la responsabilité tout au long de notre chaîne d'approvisionnement.
7. Utiliser les ressources de façon responsable.
8. Respecter et protéger la biodiversité.



Net zéro d'ici 2050*

9. S'adapter aux changements climatiques.
10. Limiter nos émissions de gaz à effet de serre.

* Les cibles de réduction des gaz à effet de serre de Boralex sont validées par l'initiative Science-Based Targets (SBTi), confirmant un engagement net zéro d'ici 2050 aligné sur une trajectoire de 1,5 °C et basé sur la science.

Conclusion

- Progression des résultats financiers au T4-2025 par rapport au T4-2024, portés par des conditions de vent favorables et par l'impact de mises en service.
- Baisse des résultats pour l'exercice 2025 en raison du recul des prix des contrats d'électricité à court terme en France.
- Renforcement de notre stratégie commerciale :
 - Signature de nouveaux contrats d'achat d'électricité dans nos marchés clés ;
 - Succès lors d'appels d'offres en Europe ;
 - Au T4-2025, soumissions de projets à des appels d'offres en Ontario, dans l'État de New York et au Royaume-Uni, tout en demeurant attentifs aux prochains appels d'offres éoliens annoncés par HQ pour 2026 et la PPE 3 en France.
- Poursuite du développement et de la bonne exécution de nos projets dans nos marchés cibles :
 - En 2025, ajout de 615 MW à la puissance installée grâce au début de l'exploitation de six projets dont Hagersville (300 MW / 1200 MWh) et Sanjgon (80 MW / MWh) nos premiers systèmes de stockage d'énergie par batterie ;
 - Passage en phase de construction ou prêt à construire de 178 MW et passage en phase sécurisée de 688 MW.

ANNEXES

Production d'électricité⁽¹⁾ - Consolidé | Trimestre (en GWh)

	T4 2025	Anticipé ^{(2) (3)}	T4 2024	T4 2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		T4 2025 vs T4 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	623	610	588	13	2	35	6
Total Éolien ANO	623	610	588	13	2	35	6
Hydro comparable - Canada	59	90	81	(31)	(34)	(22)	(27)
Hydro comparable - États-Unis	54	91	65	(37)	(42)	(11)	(17)
Total Hydro ANO	113	181	146	(68)	(38)	(33)	(23)
Solaire comparable - États-Unis	71	75	78	(4)	(5)	(7)	(9)
Total Amérique du Nord	807	866	812	(59)	(7)	(5)	(1)
Europe							
Éolien comparable - France	849	873	687	(24)	(3)	162	24
Éolien mise en service - France	38	32	5	6	18	33	>100
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	90	109	—	(19)	(17)	90	—
Total Éolien Europe	977	1 014	692	(37)	(4)	285	41
Solaire comparable - France	16	17	16	(1)	(5)	—	4
Total Solaire France	16	17	16	(1)	(5)	—	4
Total Europe	993	1 031	708	(38)	(4)	285	40
Total	1 800	1 897	1 520	(97)	(5)	280	18

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2025.

Production d'électricité⁽¹⁾ - Consolidé | Cumul (en GWh)

	2025	Anticipé ^{(2) (3)}	2024	2025 vs Anticipé ^{(2) (3)}		2025 vs 2024	
	en GWh	en GWh	en GWh	en GWh	%	en GWh	%
Amérique du Nord							
Éolien comparable - Canada	2 138	2 052	1 929	86	4	209	11
Total Éolien ANO	2 138	2 052	1 929	86	4	209	11
Hydro comparable - Canada	362	394	373	(32)	(8)	(11)	(3)
Hydro comparable - États-Unis	297	366	369	(69)	(19)	(72)	(20)
Total Hydro ANO	659	760	742	(101)	(13)	(83)	(11)
Solaire comparable - États-Unis	425	431	402	(6)	(1)	23	6
Total Amérique du Nord	3 222	3 243	3 073	(21)	(1)	149	5
Europe							
Éolien comparable - France	2 431	2 769	2 476	(338)	(12)	(45)	(2)
Éolien mise en service - France	181	185	58	(4)	(2)	123	>100
Éolien Limekiln ⁽¹⁾	212	341	—	(129)	(38)	212	—
Total Éolien Europe	2 824	3 295	2 534	(471)	(14)	290	11
Solaire comparable - France	81	85	76	(4)	(5)	5	7
Solaire mise en service - France	20	26	8	(6)	(23)	12	>100
Total Solaire France	101	111	84	(10)	(9)	17	20
Total Europe	2 925	3 406	2 618	(481)	(14)	307	12
Total	6 147	6 649	5 691	(502)	(8)	456	8

⁽¹⁾ Inclut les compensations à la suite des limitations de production d'électricité.

⁽²⁾ Calculé en fonction des moyennes historiques ajustées des mises en service et des arrêts prévus pour les sites d'expérience et pour les autres sites, à partir des études de productibles réalisées.

⁽³⁾ Se reporter à la rubrique *Avis quant aux déclarations prospectives* du rapport annuel 2025.

Produits de la vente d'énergie ⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

	Consolidé				Combiné			
	T4 2025	T4 2024	Variation		T4 2025	T4 2024	Variation	
			\$	%			\$	%
(en millions de dollars canadiens)								
Amérique du Nord								
Éolien	87	81	6	7	125	111	14	12
Hydro	12	15	(3)	(15)	12	15	(3)	(15)
Solaire	6	7	(1)	(9)	6	7	(1)	(9)
Système de stockage d'énergie par batterie	2	—	2	—	2	—	2	—
Total - Amérique du Nord	107	103	4	5	145	133	12	9
Europe								
Éolien	132	123	9	7	132	123	9	7
Solaire	2	2	—	14	2	2	—	14
Total - Europe	134	125	9	7	134	125	9	7
Total	241	228	13	6	279	258	21	8

⁽¹⁾ Inclut les compléments de rémunération.

Résultats d'exploitation et BAIIA(A)⁽¹⁾ - Résultats sectoriels | Trimestre

	Consolidé				Combiné			
			Variation				Variation	
(en millions de dollars canadiens)	T4 2025	T4 2024	\$	%	T4 2025	T4 2024	\$	%
Résultat d'exploitation	68	78	(10)	(13)	85	53	32	59
BAIIA(A)								
Amérique du Nord								
Éolien	85	89	(4)	(4)	110	110	—	—
Hydro	4	8	(4)	(53)	4	8	(4)	(53)
Solaire	2	3	(1)	(34)	2	3	(1)	(34)
Systèmes de stockage d'énergie par batterie	(1)	—	(1)	>(100)	(1)	—	(1)	>(100)
Frais généraux - BU ANO	(5)	(12)	7	55	(5)	(12)	7	55
Total Amérique du Nord	85	88	(3)	(4)	110	109	1	1
Europe								
Éolien	120	101	19	18	120	101	19	18
Solaire	1	1	—	>100	1	1	—	>100
Frais généraux - BU Europe	(18)	(15)	(3)	(16)	(18)	(15)	(3)	(14)
Total Europe	103	87	16	19	103	87	16	19
Corporatif								
Administration	(10)	(6)	(4)	(74)	(10)	(5)	(5)	(82)
Total corporatif	(10)	(6)	(4)	(74)	(10)	(5)	(5)	(82)
Total - BAIIA(A)	178	169	9	6	203	191	12	7
Résultat net	26	(2)	28	>100	26	(2)	28	>100

⁽¹⁾ Le BAIIA(A) est un total des mesures sectorielles. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

Flux de trésorerie discrétionnaires ⁽¹⁾ | Consolidé

	Trimestre				DDM			
			Variation				Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	T4 2025	T4 2024	\$	%	31 déc. 2025	31 déc. 2024	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	46	31	15	47	362	215	147	68
Variation des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	72	74	(2)	(3)	30	200	(170)	(85)
Marge brute d'autofinancement ⁽¹⁾	118	105	13	12	392	415	(23)	(6)
Versements sur les emprunts non courants (projets) ⁽²⁾	(53)	(53)	—	(2)	(238)	(240)	2	1
Ajustement d'éléments non liés à l'exploitation ⁽³⁾	2	5	(3)	(53)	9	7	2	44
Capital versé liés aux obligations locatives ⁽⁴⁾	67	57	10	15	163	182	(19)	(10)
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(6)	(6)	—	1	(19)	(19)	—	—
Distributions versées aux actionnaires sans contrôle ⁽⁵⁾	(22)	(17)	(5)	(27)	(44)	(52)	8	15
Nouvelles immobilisations corporelles (maintien de l'exploitation)	(3)	(3)	—	(16)	(11)	(10)	(1)	(12)
Frais de développement (aux résultats)	20	16	4	29	62	57	5	9
Flux de trésorerie discrétionnaires	56	47	9	17	151	158	(7)	(5)
Dividendes versés aux actionnaires de Boralex	17	17	—	—	68	68	—	—
Nombre moyen pondéré d'actions de base en circulation (en milliers)	102 755	102 766	(11)	—	102 760	102 766	(6)	—
Flux de trésorerie discrétionnaires - par action	0,54 \$	0,46 \$	0,08 \$	17	1,47 \$	1,54 \$	(0,07) \$	(4)
Dividendes versés actionnaires - par action	0,1650 \$	0,1650 \$	—	—	0,6600 \$	0,6600 \$	—	—
Ratio de distribution					45 %	43 %		

⁽¹⁾ La marge brute d'autofinancement et les flux de trésorerie discrétionnaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS. Par conséquent, ces mesures peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

⁽²⁾ Inclut les remboursements sur les emprunts non courants (les projets) et les remboursements aux investisseurs participant au partage fiscal, et exclut les prêts-relais TVA et les remboursements anticipés de dettes et des remboursements de la facilité de construction - Portefeuille Boralex Energy Investments.

⁽³⁾ Pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, ajustement favorable composé principalement de frais d'acquisition et de restructuration.

⁽⁴⁾ Exclut le capital versé lié aux obligations pour les projets en développement et en construction.

⁽⁵⁾ Composé des distributions versées aux actionnaires sans contrôle ainsi que de la portion des flux de trésorerie discrétionnaires attribuables à l'actionnaire sans contrôle de Boralex Europe Sàrl.

Situation financière | Aperçu

	Consolidé			
			Variation	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	31 déc. 2025	31 déc. 2024	\$	%
Trésorerie totale, incluant l'encaisse affectée	343	611	(268)	(44)
Immobilisations corporelles et actifs au titre du droit d'utilisation	4 664	4 446	218	5
Goodwill et Immobilisations incorporelles	1 197	1 200	(3)	—
Actif net financier	110	100	10	10
Total de l'actif	7 648	7 604	44	1
Emprunts - solde du capital	4 386	4 032	354	9
Total emprunts projets ⁽¹⁾	3 740	3 608	132	4
Total emprunts corporatifs	646	424	222	52
Taux moyen - total des emprunts (%)	4,31	4,02	0,29	700
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Boralex	1 542	1 601	(59)	(4)
Coefficient d'endettement net au marché (%) ⁽²⁾	57 %	50 %	—	7

⁽¹⁾ Les emprunts projets sont normalement amortis sur la durée des contrats d'énergie des sites afférents et sont sans recours à Boralex.

⁽²⁾ Le coefficient d'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour plus de détails, se référer à la rubrique *Mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières* du rapport annuel 2025.

Période de

QUESTIONS



Pour tout renseignement supplémentaire :

Coline Desurmont

Directrice - Relations avec les investisseurs

coline.desurmont@boralex.com

+33 7 85 37 75 10



BORALEX.COM

